



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LE PROGRAMME DE FINANCEMENT Sécur du Numérique Social et Médico-Social Présentation de l'Appel à projets 2025 ESMS numérique



Bonnes pratiques de participation au webinaire



- Désactiver les micros



- Pour poser des questions / réagir :



- **Par écrit** : poser vos questions ou commenter dans la discussion. Une réponse concise/synthétique sera effectuée à l' écrit ou à l'oral.
 - **De vive voix** : Lever la main et la parole vous sera donnée, également lors des temps de questions/réponses.



Ordre du jour

- Introduction et contexte
- L'appel à projet régional 2025 – ESMS numérique
 - *Temps Q&R*
- Accompagnement dans votre démarche de candidature
 - *Temps Q&R*

Nos intervenants

Céline LAGREE
Directrice de projet
ESMS numérique



Mohamed ELKHOMRI
Chef de projet SI des
établissements et services
sociaux et médico-sociaux



Cindy PASQUET
Chargée de mission Sécur Social
et Médico-social



Elodie REYMOND
Cheffe de projet
ESMS numérique



Chloé MATHIAS
Cheffe de projet
senior



Aude BENEZETH
Responsable du
Collectif SI MS IDF



● Introduction et contexte

Enjeu et ambition du programme

Le programme ESMS numérique s'intègre dans le Ségur numérique entièrement pourvu par des fonds européens, dans le cadre du **plan de relance et de résilience européen (630 millions sur 5 ans)**

L'enjeu principal du programme Ségur du Numérique Social et Médico-Social est de faciliter la transformation du secteur médico-social et social au bénéfice des personnes accompagnées et des professionnels

- Faciliter la **coordination** des professionnels et l'**échange d'informations** ;
- Améliorer l'**accompagnement** des personnes ;
- Pour les personnes accompagnées, améliorer l'**accès à l'information** les concernant et favoriser ainsi leur **participation** à leur parcours de vie ;
- Améliorer la **connaissance des besoins** ;
- Faciliter le **pilotage à tous les niveaux**



Pour répondre à cet enjeu, le programme *Ségur du Numérique Social et Médico-Social* a pour objectif de **généraliser l'utilisation effective du numérique dans le secteur**

- Généraliser l'**utilisation effective** du numérique dans les ESMS, via le déploiement d'un **dossier usager informatisé et interopérable (DUI) pour l'ensemble des ESSMS** ;
- Financer **des investissements pour les 5 prochaines années**, en lien avec la **feuille de route du numérique en santé**. Sa mise en œuvre bénéficie des crédits du **Ségur du numérique en santé** dédiés au secteur médico-social (430 millions d'€).

ESMS numérique, un levier de financement

PROGRAMME

SÉGUR DU NUMÉRIQUE SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL



LEVIER DE FINANCEMENT

OBJECTIFS

Financer des investissements jusqu'à 2025 (un appel à projets par an),
pour des projets d'**acquisition** et de **mise en conformité** d'un DUI.

Généraliser **l'utilisation effective** du numérique dans les ESMS,
grâce au déploiement d'un **Dossier Usager Informatisé** (DUI) référencé Ségur.

DESTINATAIRE

Fonds directement pour l'**ESMS**
Acquisition, usages et appui aux « petits OG »

Le calendrier global du programme



| AAP 2021 | AAP 2022 | AAP 2023 | AAP 2024 | AAP 2025 |
|-------------|------------|------------|------------|------------|
| + 1004 ESMS | + 625 ESMS | + 753 ESMS | + 835 ESMS | + ??? ESMS |

PHASE D'AMORCAGE

PHASE DE GÉNÉRALISATION

Accélération

Exigence accrue
sur les cibles
d'usage

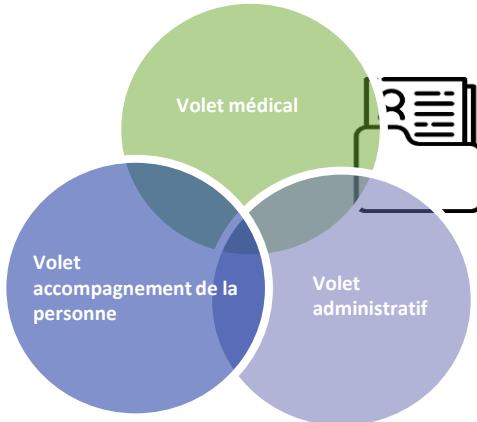
Changement du
rythme de
versement

DERNIÈRE ANNÉE DU
PROGRAMME
ESMS NUMÉRIQUE

BOOSTÉ PAR SONS !

Le Dossier Usager Informatisé

Le Dossier Usager Informatisé est un **outil de suivi et de partage d'informations** entre les professionnels (médicaux, paramédicaux, médico-sociaux) mais aussi avec l'usager et ses accompagnants (familles, aidants). Les informations sont complétées par les professionnels des structures ou du soin, la personne elle-même ou ses proches.



- Mieux construire et suivre le **projet personnalisé** de la personne ;
- **éviter les ruptures** en cas d'évolution des besoins, de changement d'établissement médico-social, de retour à domicile ou d'hospitalisation ;
- Pour l'usager : **évaluer les services rendus** et être **acteur de son propre parcours**.

Un DUI référencé Ségur dispose à minima de fonctionnalités clés sur les volets suivants :

- Admission
- Gestion administrative
- Accompagnement des usagers
- Soins
- Coordination des acteurs internes et externes
- Relation usager
- Gestion des habilitations, des documents et suivi de l'activité

Les services socles au service du parcours de l'usager



Sécuriser l'accès aux différents services



Sécuriser l'identité du patient (« Bien identifié, bien accompagné »)



Consulter et accéder aux documents et informations des usagers



Communiquer avec les professionnels et les usagers de manière sécurisée



Permettre aux usagers de devenir davantage acteur de leurs parcours de santé



Tous les acteurs sont concernés

Etablissements sanitaires, établissements sociaux et médico-sociaux, professionnels libéraux, laboratoires d'analyses médicales, pharmacies, imagerie

Les différents services et référentiels numériques socles

SERVICES SOCLES



Je mets en place le DMP

- Pour permettre le partage d'informations avec tous les professionnels de santé, du secteur social et médico-social, et avec l'usager (en alimentant le DMP avec les documents produits par ESSMS et en permettant la consultation du DMP des usagers par les professionnels habilités de mon ESSMS pour leur permettre d'accéder aux documents déposés par d'autres établissements ou professionnels)



RÉFÉRENTIELS SOCLES

Je mets en place l'INS dans ma structure

- Pour sécuriser l'identification des usagers à l'aide d'une seule et unique identité
- Pour permettre l'identification de toute donnée de santé que ma structure produit avec l'INS
- Pour faciliter l'échange et le partage des données de santé avec l'ensemble de l'équipe de prise en charge autour d'un usager

Je dois disposer

- D'un DUI compatible
- De cartes CPx nominatives (CPS, CPE, CPF) pour les professionnels de ma structure procédant à l'admission de l'usager ou de certificats logiciels



J'équipe les professionnels avec des boîtes aux lettres de messagerie sécurisée de santé (MSSanté)

- Pour sécuriser l'échange d'informations entre tous les professionnels de santé et du secteur social et médico-social amenés à intervenir auprès d'un usager, au sein d'un espace de confiance, ainsi que les échanges avec l'usager



Je dois disposer

- D'un accès à une MSSanté dans mon DUI et/ou travers d'un outil dédié (webmail)
- De boîtes aux lettres (BAL) selon mes besoins

Je mets en place Pro Santé Connect pour l'authentification au DUI

- Pour sécuriser et faciliter l'authentification des professionnels de mon ESSMS aux différents services numériques, dont le DUI

Je dois disposer

- De cartes CPx ou e-CPS

● Appel à projets 2025

Eléments d'instruction

❑ OBJECTIFS :

- Le « financement ESMS Numérique » a pour principal objectif de permettre aux maîtrises d'ouvrage des ESSMS de développer et **généraliser l'utilisation du numérique dans le secteur** au travers du déploiement du DUI et de son utilisation effective.

❑ CIBLE :

- Ouvert à tous les ESSMS mentionnés **article L.312-1** du Code de l'action sociale et des familles (CASF) ;
→ Catégories médico-sociales concernées : PA / PH / DOM / PDE / PDS / AHI ;
- Ouvert aux OG (ou regroupements d'OG « grappes ») d'**idéalement plus de 15 établissements** et moins de 49 établissements.

❑ FINANCEMENT :

- L'éligibilité des dépenses finançables est encadrée par le décret FMIS ;
- Enveloppe octroyée à la région IDF : **8 680 768 €** ;
- Versement des financements : **50% au démarrage** (« versement d'avance ») et **50% à l'atteinte des cibles d'usage** (« versement de Solde »).

❑ CALENDRIER :

- Les appels à projets **régionaux** seront ouverts du **15/01/2025** au **15/09/2025** à minuit ;
- Les projets **multirégionaux** déposés au niveau d'une ARS devront être déposés avant le **01/06/2025** à minuit.

❑ ACCOMPAGNEMENT REGIONAL :

- **DIRNOV (ARS IDF) / SESAN / COLLECTIF SI MS IDF / Référents numérique DD**

Eléments d'instruction

□ REFERENCEMENT SEGUR :

- Le référencement SEGUR est obligatoire pour choisir un logiciel de DUI pour les couloirs PA / PH / DOM / PDE / PDS et désormais AHI (modification de l'instruction ESMS numérique pour sécuriser l'acquisition de solutions logicielles référencées Ségur : « *La solution retenue par le porteur devra être candidate au référencement Ségur au plus tard à la date de la signature de la convention entre l'ARS et le porteur* »).

□ PERIMETRE :

- Projets concernant idéalement 15 structures

1 FINESS ET = 1 FINANCEMENT



□ A SAVOIR :

- Plus de nécessité de passer par une phase de marché public (marché spécifique), hormis pour les OG soumis au Code de la Commande Publique ;
- Des ESSMS isolés pourront rejoindre des regroupements déjà financés.

Subventions : grille forfaitaire

 ESMS numérique  SONS

| Situation | Financement pour le développement des usages | Financement pour l'équipement |
|---|---|---|
| ESSMS changeant de version d'une solution DUI | 5 k€ par ESSMS jusqu'au 49 ^{ème} ESSMS | Dispositif SONS |
| | 2 k€ par ESSMS à partir du 50 ^{ème} ESSMS | Dispositif SONS |
| ESSMS faisant l' acquisition d'une solution DUI | 7 k€ par ESSMS jusqu'au 49 ^{ème} ESSMS | 14 k€ par ESSMS jusqu'au 49 ^{ème} ESSMS |
| | 2 k€ par ESSMS à partir du 50 ^{ème} ESSMS | 3 k€ par ESSMS à partir du 50 ^{ème} ESSMS |

Financements spécifiques pour les OG de petite taille (< 15 ESSMS) :

- Financement pour l'**équipement matériel** : 10 k€ maximum par ESSMS (justificatifs à l'appui) ;
- Financement pour des **prestations d'assistance à la maîtrise d'ouvrage** et/ou au recrutement d'un chef de projet interne : 100 k€ maximum par projet pour le pilotage du projet.

Calendrier de l'appel à projets

APPEL À PROJETS ESMS NUMÉRIQUE 2025

01 JUIN

15 SEPT.

FENETRES

Fenêtre #1

Fenêtre #2

ELIGIBILITÉ



Dépôts des projets **multirégionaux et régionaux**



Dépôts des projets **régionaux
(100% franciliens)**

ACCOMPAGNEMENT



Accompagnement réalisable (projets 100 % franciliens en priorité)

COMPLEMENTS DE GRAPPE

Intégration d'**ESSMS franciliens** → **instruction au fil de l'eau** tout au long de l'appel à projets 2025

Intégration d'**ESSMS non franciliens**
→ **instruction classique**

Les cibles d'usage

- Pour le **DUI** :

| Indicateur | Valeur cible |
|---|--------------|
| Taux de dossiers actifs | 90 % |
| Taux de dossiers actifs avec un projet personnalisé | 90 % |
| Taux de dossiers actifs ayant au moins un événement dans l'agenda | 90 % |

- Pour les **services socles** :

| Indicateur | Valeur cible |
|---|--------------|
| Taux d'utilisation de la MSSanté | 70 % |
| Taux d'utilisation du DMP | 70 % |



Protection Juridique des Majeurs : **exemption des cibles MSS et MES** pour les acteurs de la PJM.

Articulation SONS / ESMS numérique

□ CONTEXTE :

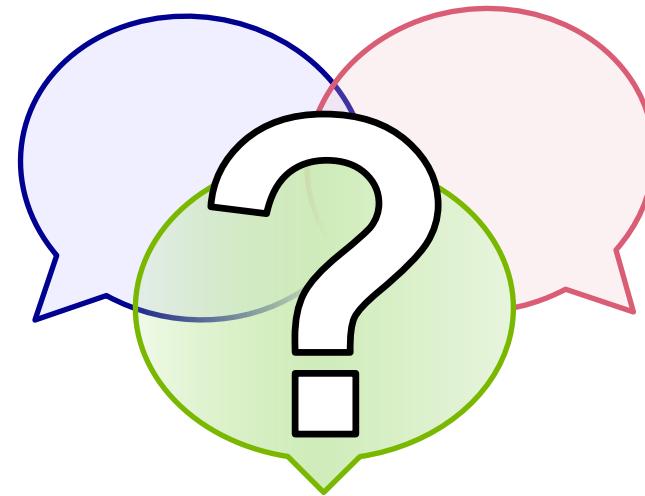
Au plus tard le 17 avril 2025 ou à la date de validation de la VA pour l'ESSMS concerné, l'annulation de BDC SONS ne sera plus acceptée.

□ SITUATIONS ET POINTS DE VIGILANCE

- Les ESSMS ayant bénéficié ou bénéficiant d'une prestation Ségur dans le cadre du Système Ouvert et Non Sélectif (SONS) sont éligibles à un financement complémentaire à l'usage dans le cadre du programme ESMS numérique pour le même logiciel que celui concerné par le bon de commande SONS.
- Les ESSMS en montée de version n'ayant pas pu bénéficier d'un financement SONS « sec » peuvent être financés par le programme ESMS Numérique pour les usages ;
 - Pour les ESSMS déjà équipés d'un DUI en version non référencée Ségur et qui candidatent pour un « changement du logiciel DUI », l'ARS IDF sera vigilante sur le respect de la mise en concurrence (consultation d'au moins trois éditeurs différents) ;
 - Lors de l'instruction des demandes, l'ARS IDF sera vigilante afin de détecter les éventuels doubles financements SONS/ESMS numérique, au vu de l'interdiction d'annulation des commandes SONS après le dépôt des demandes de paiement de VA auprès de l'ASP.

Temps Questions - Réponses 1/2

??



??



Accompagnement dans votre démarche de candidature

Accompagnement régional



ars-idf-si-esms@ars.sante.fr

- **Pilotage régional du programme ESMS Numérique**
- Organisation et gestion des **appels à projets régionaux**
- Analyse et sélection des projets soumis
- **Accompagnement et suivi**, dans les différentes phases du projet, des organismes gestionnaires retenus
- **Communication** autour du programme et du Sûr du numérique



siesms@sesan.fr

- Expertise dans le **déploiement du DUI** et des **services socles** (nationaux, régionaux).
- Appuis à la **candidature des porteurs** lors des AAP
- Appui à l'ARS Île-de-France dans l'**accompagnement et le suivi** des projets retenus
- Communication et **contenus pédagogiques** (Services socles, Sûr du Numérique)
- Expertise en **sécurité des systèmes d'information**



idf-collectif-si@uriopss-idf.fr

- **Représentation** du secteur
- **Information et animation de réseau**
- **Soutien** à la **coopération** des organismes gestionnaires et au partage de bonnes pratiques
- **Appui à la mutualisation** des petits organismes gestionnaires

- Des questions sur le financement ?
Contactez l'ARS
- Des questions sur la constitution du dossier de candidature ?
Contactez le Collectif SI ESMS et SESAN
- Des questions sur le déploiement du DUI et les outils socles ?
Contactez le SESAN et l'ARS



Transmettez vos demandes de regroupement

en précisant quelques éléments :

- ✓ *Activités déployées et publics accompagnés*
- ✓ *Sur quels aspects des AAP souhaiteriez-vous répondre ?*
 - Installation de DUI
 - Mise en conformité (dans ce cas quel est votre éditeur actuel ?)



Focus sur la mutualisation



Un **calendrier serré** : la constitution de grappes n'est qu'une étape dans la structuration de votre projet.

Le collectif SI vous accompagne pour **constituer une grappe** :

- Un échange téléphonique pour préciser vos besoins et faciliter la mise en lien ;
- Un accompagnement dans la structuration de la coopération : besoin commun, désigner un pilote, définir les mutualisations (DSI, formations, DPO ...)

Le collectif SI vous aide à **préparer votre candidature** :

- Une aide à la construction de votre réponse à l'appel à projet :
 - Composer votre équipe projet ;
 - Connaître votre SI : autodiagnostic ANAP, feuille de route ;
 - Définir votre planning et établir votre budget.

Remontée structurée pour les mises en grappe

- Afin de fluidifier le processus de mise en grappe, toutes les demandes devront remonter par ce lien :
<https://forms.office.com/e/uFc6yfQSNN> ;
- **Les questions posées sont les suivantes :**
 - Besoin d'une aide à la mise en grappe ;
 - Nature du projet (acquisition ou mise en conformité) ;
 - Choix de l'éditeur (si déjà fait) ;
 - Coordonnées de l'OG et de la personne à contacter.

Cela facilitera le retour sur le suivi des grappes / positionnement des ESSMS

Comment candidater ? 1/2

1

Site Web ARS IDF



Ouverture de l'appel à projets 2025 ESMS numérique | Agence régionale de santé Île-de-France (sante.fr)

The screenshot shows the ARS IDF website homepage with the following elements:

- Header:** République Française logo, ars logo, and the slogan "Agir pour la santé en Île-de-France".
- Navigation bar:** Etablissements & professionnels, Acteurs Handicap & Grand Âge, Santé Publique, Politique régionale, and a search icon.
- Breadcrumbs:** Accueil > Ouverture de l'AAP 2024 ESMS numérique.
- Main Content:** A banner for "Ouverture de l'appel à projets ESMS numérique". Below it, there's a section for "Médico-social" dated "12 février 2024" and a "En cours" status indicator.
- Right Sidebar:** A box titled "Conditions de candidature" containing text about the submission process and a "Je dépose ma candidature" button with a cursor icon pointing at it.

Comment candidater ? 1/2

Création d'un compte sur
l'ESPACE USAGERS



Récupérer mes informations de connexion

Créer un compte



Outil PAI numérique « GALIS »

Espace Usagers (cnsa.fr)

Connexion sur l'**ESPACE PERSONNEL**

Bienvenue
Connectez-vous à votre espace personnel.

Connexion
Tous les champs sont obligatoires

Identifiant ou adresse électronique

Mot de passe

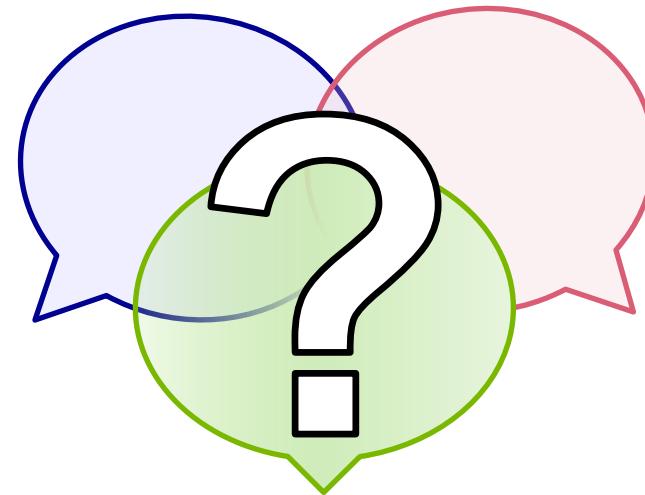
Mot de passe ou identifiant oublié ?

Se connecter ➔

You n'avez pas encore de compte ? [Créez-en un.](#)

Temps Questions - Réponses 2/2

??



??

● Prochaines étapes

Prochains webinaires régionaux

THEME

Candidater à l'AAP 2025
ESMS numérique

DATE

28/03/2025
11h – 12h30

WEBINAIRE

ANIMATION



Lien pour s'inscrire :
<https://events.teams.microsoft.com/event/272f9f04-8590-45ad-8d3f-4c653786606a@a2b0e0e9-bde5-4787-a648-aacb7726f5d0>

Présentation des services et
référentiels socles

08/04/2025
11h – 12h30

WEBINAIRE



Lien pour s'inscrire
<https://events.teams.microsoft.com/event/a1146cfeda64-4a04-9572-f42b7c000a1e@a2b0e0e9-bde5-4787-a648-aacb7726f5d0>

Contacts accompagnement régional

- Si vous souhaitez intégrer une grappe :

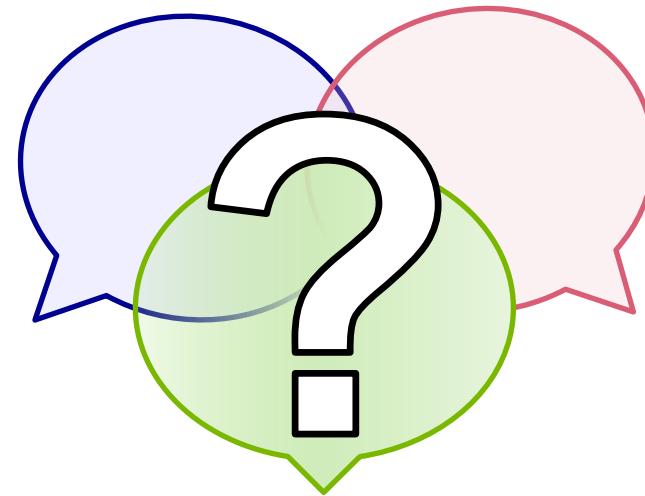
Formulaire *Collectif SI* : <https://forms.office.com/e/uFc6yfQSNN>

- Si vous souhaitez candidater, hors grappe :

Écrivez à siesms@sesan.fr pour recevoir le kit régional

Temps Questions - Réponses 2/2

??



??